

Inscription scolaire

Année scolaire 2017/2018

Du 20 mars au 13 avril 2017

Sont concernés

1. Les enfants entrant en écoles maternelles, âgés de 3 et 2 ans. *(dans la limite des places disponibles)*
2. Les enfants bénéficiant d'une demande de dérogation *(secteurs et hors commune)*.
3. Les enfants entrant en école élémentaire ayant 6 ans révolus au 31 décembre de l'année en cours :
(Concerne les enfants venant de communes extérieures et les enfants scolarisés en maternelle grande section à Bouton d'or)

Les enfants déjà scolarisés en grande-section (hors dérogations*) dans les écoles primaires (maternelle et élémentaire) Victor Hugo-Centre-André Chénier s'inscriront directement auprès du directeur d'école

Démarches

Les personnes concernées devront se présenter en Mairie, auprès de la Direction des Services à la Population munies :

1. du livret de famille
2. d'un justificatif de domicile
3. tout document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication

Heures d'accueil

Du lundi au jeudi de 8h00 à 11h30 et de 13h45 à 17h00

Le vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h45 à 16h30

*ces derniers doivent passer en mairie (enfants extérieurs à la ville ET enfants fréquentant une école qui ne dépend pas de leurs secteur d'habitation sur la ville) Une commission de dérogation est prévue courant mai